

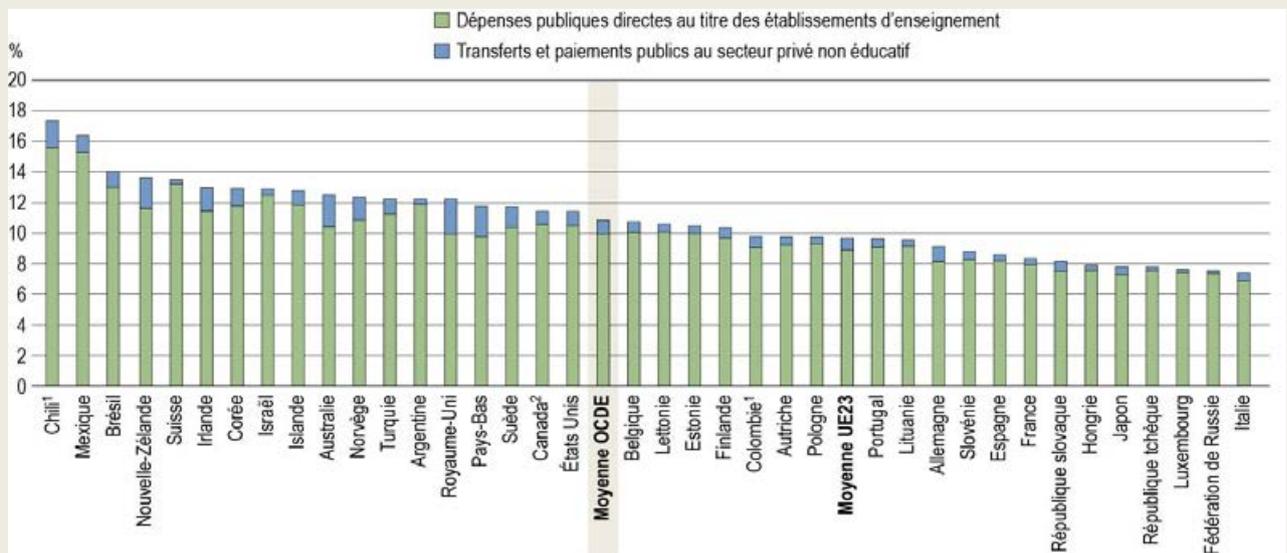
Indicateur C4. Quel est le montant total des dépenses publiques d'éducation ?

Faits marquants

- Le budget public total de l'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, représente en moyenne 11 % des dépenses publiques totales dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage varie entre 7 % et 17 % environ.
- Selon les chiffres de 2016, les transferts aux acteurs privés sans vocation pédagogique, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, représentent en moyenne moins de 1 % du budget public total. Ils représentent 8 % du budget public total de l'éducation, les 92 % restants allant aux dépenses directes au titre des établissements d'enseignement.
- Dans l'enseignement non tertiaire (enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire), les dépenses sont en grande partie décentralisées : les exécutifs régionaux et locaux gèrent 57 % du budget final (après transferts de fonds entre les niveaux de l'exécutif). Par contraste, les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire sont davantage centralisées : seulement 17 % du budget public final provient des exécutifs régionaux et locaux.

Graphique C4.1. Composition des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2016)

Du primaire au tertiaire



1. Année de référence : 2017.

2. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019), tableau C4.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979158>

Contexte

Les décisions des pays concernant la répartition des fonds publics entre les différents domaines de l'action publique (dont l'éducation, les soins de santé, la sécurité sociale et la défense) dépendent non seulement de leurs priorités, mais également de la possibilité que ces services soient fournis par le secteur privé. Les fonds publics sont nécessaires dans les situations où le bénéfice public est élevé, mais où les coûts privés sont supérieurs aux bénéfices privés. L'éducation est un domaine dans lequel tous les gouvernements interviennent dans le financement ou l'organisation des services. Comme rien ne garantit que les marchés offriraient l'égalité d'accès aux possibilités d'apprentissage, le financement public des services d'éducation est indispensable pour faire en sorte que l'éducation ne soit pas hors de portée de certains membres de la société.

Dans certains pays, le financement public de l'éducation a diminué sous l'effet de l'austérité budgétaire due à la crise économique. Les coupes budgétaires peuvent donner lieu à une meilleure répartition des fonds publics et à des gains d'efficacité et relancer ainsi l'économie, mais elles peuvent aussi altérer la qualité de l'enseignement public, en particulier quand l'investissement dans l'éducation est important pour favoriser la croissance économique.

Le présent indicateur rapporte les dépenses publiques totales d'éducation au budget public total dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. De plus, il fournit des données sur les différentes sources (locales, régionales et centrales) des fonds publics investis dans l'éducation ainsi que sur les transferts de fonds entre ces niveaux de l'exécutif.

Autres faits marquants

- Entre 2010 et 2016, la part moyenne des dépenses publiques totales allouée à l'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, est restée relativement stable (11 % environ) dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, elle a diminué dans la moitié des pays de l'OCDE.
- Les pays membres et partenaires de l'OCDE dépensent deux fois plus dans l'enseignement non tertiaire (enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire) que dans l'enseignement tertiaire, essentiellement à cause de la scolarisation quasi généralisée aux niveaux inférieurs d'enseignement.
- La part des dépenses publiques d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, a diminué entre 2005 et 2016 dans plus de 70 % des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles. Elle est restée stable dans la plupart des autres pays et a augmenté dans un certain nombre de pays, en particulier au Chili et en Israël, où elle a augmenté d'un peu plus de 2.7 points de pourcentage.

Analyse

Investissement public global dans l'éducation

La part du budget public total allouée à l'éducation varie entre les pays. Selon les chiffres de 2016, les dépenses publiques totales d'éducation représentent, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, 11 % en moyenne du budget public total tous services confondus dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage varie toutefois entre les pays membres et partenaires de l'OCDE : il s'établit à 7 % environ en Italie et atteint 17 % environ au Chili (voir le tableau C4.1 et le graphique C4.1).

Dans l'ensemble, une part considérable du budget public est allouée aux niveaux d'enseignement inférieurs à l'enseignement tertiaire. Dans la plupart des pays, ainsi qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE, l'enseignement non tertiaire absorbe environ trois quarts du budget public total de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire (soit 8 % environ du budget public total) (voir le tableau C4.1). Ce constat s'explique en grande partie par la scolarisation quasi généralisée dans l'enseignement non tertiaire (voir l'indicateur B1), la composition démographique de la population et le fait que le secteur privé joue un rôle prédominant dans la structure du financement de l'enseignement tertiaire par rapport aux niveaux inférieurs d'enseignement, en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Le budget public total de l'enseignement tertiaire varie fortement entre les pays. Dans les pays de l'OCDE, le budget public total de l'enseignement tertiaire représente en moyenne 27 % du budget public total de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Le pourcentage varie entre 15 % et 20 % en Irlande, en Israël, au Japon, en Lettonie, au Luxembourg et au Portugal, et atteint 35 % ou plus en Autriche, au Canada, en Estonie, aux Pays-Bas, en Norvège et en Turquie (voir le tableau C4.1).

Les dépenses publiques totales d'éducation incluent les dépenses directes au titre des établissements d'enseignement (dont celles au titre du fonctionnement des établissements publics), les transferts aux acteurs privés sans vocation pédagogique à affecter aux établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages au titre de frais de subsistance qui ne financent pas les établissements d'enseignement. Les transferts et versements publics aux acteurs privés sans vocation pédagogique (tels que les bourses et les prêts d'études publics, et les subventions publiques au titre de prêts d'études privés) représentent une petite partie du budget public total dans les pays membres et partenaires de l'OCDE, mais leur pourcentage varie sensiblement entre les pays (voir le graphique C4.1). Selon les chiffres de 2016, ils représentent moins de 1 % du budget public total et 8 % des dépenses au titre de l'éducation, les 92 % restants allant aux dépenses publiques directes au titre de l'éducation. Leur pourcentage varie toutefois entre les pays : les transferts et versements publics aux acteurs privés sans vocation pédagogique représentent entre 2 % et 3 % du budget public total dans des pays tels que l'Australie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, mais moins de 0.3 % en Fédération de Russie, au Luxembourg et en République tchèque.

La taille relative des budgets publics doit être prise en considération lors de l'analyse des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales. Le pourcentage du PIB que représente le budget public total varie fortement entre les pays (voir le tableau C4.1 – colonnes disponibles dans la version en ligne). Selon les chiffres de 2016, les dépenses publiques totales, tous services confondus, représentent plus de 50 % du PIB dans environ 13 % des pays dont les données sont disponibles. Que les dépenses publiques d'éducation soient élevées en pourcentage du budget public total ne signifie pas nécessairement qu'elles sont élevées aussi en pourcentage du PIB national. En Irlande par exemple, les dépenses publiques d'éducation représentent 13 % du budget public total (un pourcentage supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 11 %), mais 3.6 % seulement du PIB (un pourcentage relativement inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 4.4 %). Ce constat s'explique par le fait que le budget public total est relativement peu élevé en pourcentage du PIB en Irlande (28 %).

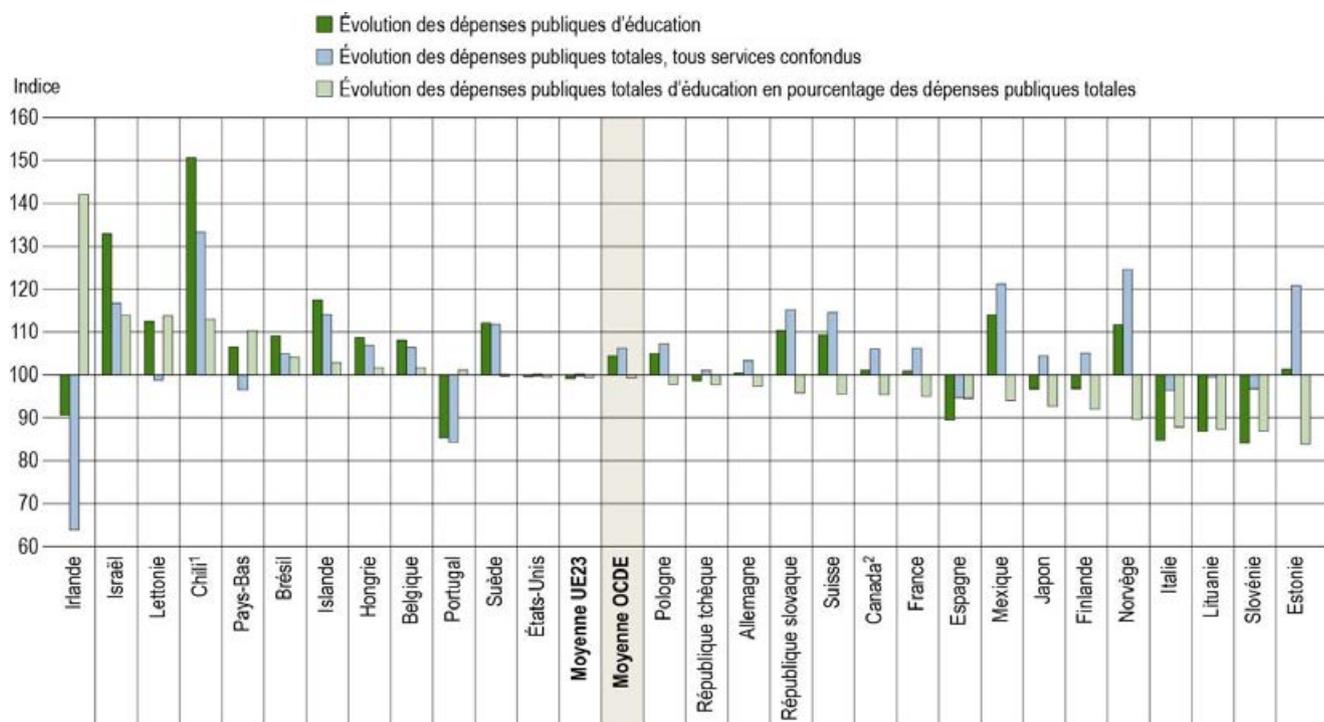
Évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales entre 2005 et 2016

La part des dépenses publiques totales allouée à l'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, a légèrement diminué dans les pays de l'OCDE entre 2005 et 2016 (voir le tableau C4.3), tombant sous la barre des 11 % du budget public total. Durant cette période, le pourcentage du budget public total affecté aux dépenses publiques totales d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, a diminué en moyenne de 0.7 point de pourcentage dans les pays de l'OCDE et dans plus de 70 % des pays dont les données de 2005 et de 2016 sont disponibles. Cette diminution a été particulièrement forte (égale à environ 3 points de pourcentage) en Estonie, en Islande, en Lituanie, au Mexique, en Norvège et en Slovaquie. À l'inverse, le Chili a enregistré la plus forte augmentation des dépenses publiques d'éducation (de presque 3 points de pourcentage).

Les dépenses totales ont légèrement diminué entre 2005 et 2010, essentiellement sous l'effet de la crise financière de 2008. Durant cette période, les dépenses publiques totales d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, ont diminué en pourcentage du PIB dans deux tiers des pays de l'OCDE et de 0.6 point de pourcentage en moyenne. Des pays comme l'Irlande, l'Islande, la Lettonie et le Mexique ont été durement touchés par la crise durant cette période : la part de leur budget public total allouée aux dépenses publiques totales d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, a diminué d'un peu plus de 2 points de pourcentage (voir le tableau C4.3).

Graphique C4.2. Indice de variation des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2010 et 2016)

Du primaire au tertiaire (2010 = 100, prix constants)



1. Année de référence : 2017.

2. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'évolution des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019), tableau C4.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Une tendance différente a été enregistrée durant les années qui ont suivi la crise, entre 2010 et 2016, probablement en partie car les pays ont été moins incités à poursuivre dans la voie de la consolidation fiscale (voir le tableau C4.3 et le graphique C4.2). Les dépenses publiques d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, ont augmenté dans un grand nombre de pays durant cette période et le budget public total a fortement augmenté. Durant cette période de six ans, la part des dépenses publiques d'éducation dans le budget public total a augmenté dans environ 30 % des pays dont les données sont disponibles ; c'est en Irlande que la hausse la plus forte a été enregistrée (4 points de pourcentage environ). Le budget public total, tous biens et services confondus, a augmenté dans 75 % des pays dont les données sont disponibles. Toutefois, dans environ la moitié des pays membres et partenaires de l'OCDE les dépenses publiques d'éducation n'ont pas augmenté autant que le budget public total. L'Estonie et la Norvège se démarquent des autres pays : le budget public total y a augmenté de 10 à 20 points de pourcentage de plus que les dépenses publiques d'éducation (voir le tableau C4.3 et le graphique C4.2).

Sources du financement public de l'éducation

La répartition des responsabilités du financement de l'éducation entre les niveaux de l'exécutif (gouvernement central et exécutifs régionaux et locaux) est un facteur important de la politique de l'éducation. En fait, des décisions importantes concernant le financement de l'éducation sont prises à deux niveaux de l'exécutif, celui qui libère les fonds et celui qui les dépense. Le niveau de l'exécutif qui libère les fonds décide du volume de ressources à affecter à l'éducation et des restrictions concernant l'affectation du budget (voir l'encadré C4.1). Le niveau de l'exécutif qui dépense le budget public de l'éducation peut décider de restrictions supplémentaires concernant l'affectation des fonds et peut même payer directement des ressources d'éducation (le salaire des enseignants, par exemple).

Encadré C4.1. Comment le financement est-il alloué aux établissements d'enseignement ?

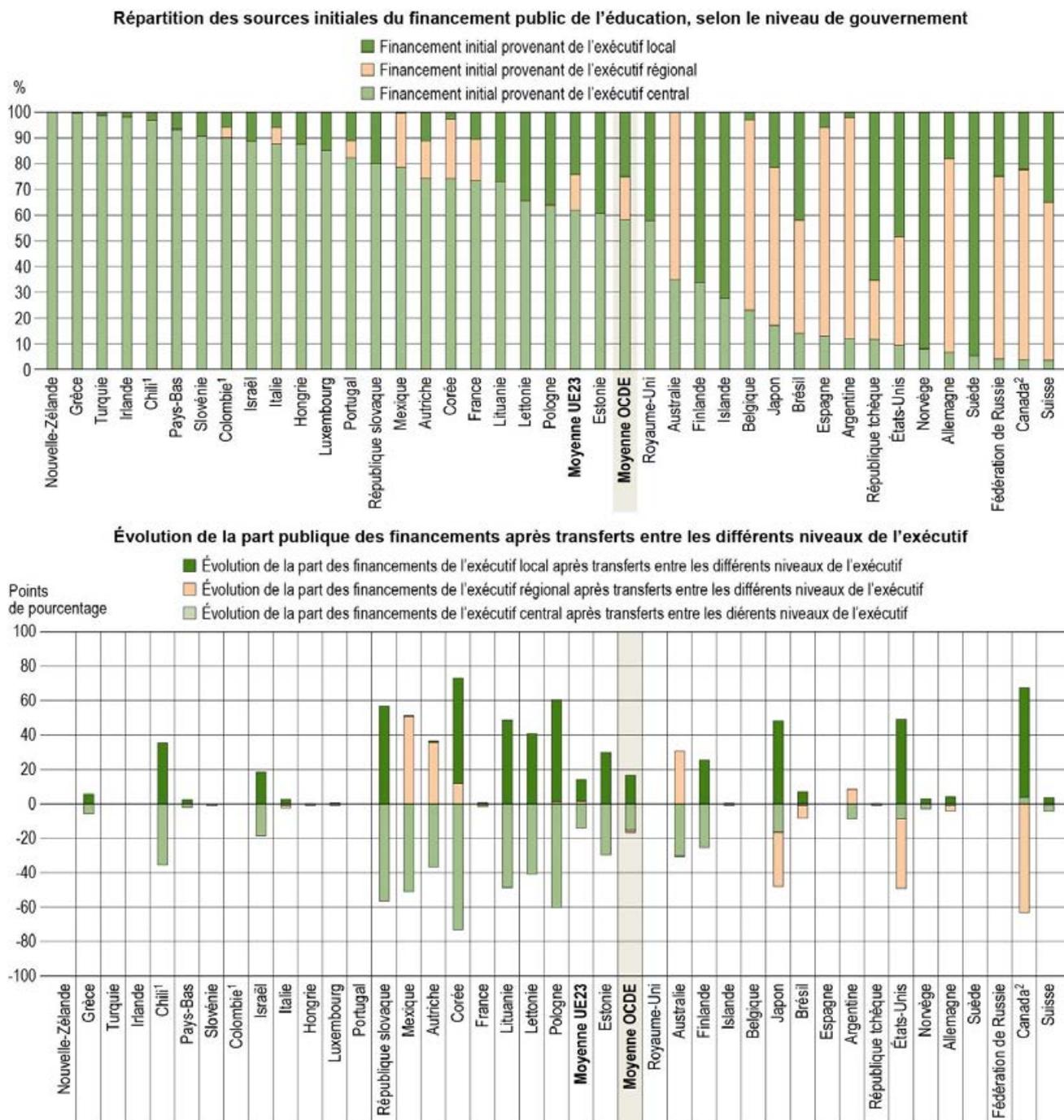
Il existe généralement quatre approches principales pour allouer les fonds aux établissements :

1. La décision sur une base **discrétionnaire** est fondée sur une évaluation individuelle du montant des ressources dont chaque établissement a besoin.
2. Les **coûts différentiels** tiennent compte des dépenses historiques pour calculer le montant des fonds à allouer l'année suivante. Ces coûts peuvent intégrer des modifications mineures pour tenir compte de changements spécifiques (p. ex. effectifs, infrastructures scolaires ou prix des intrants).
3. Les **procédures de soumission et les négociations** impliquent que les établissements entrent en compétition pour obtenir un financement supplémentaire en participant à un programme particulier ou en introduisant une demande de ressources supplémentaires.
4. Le **financement préétabli** correspond à l'utilisation de critères objectifs et de règles universellement applicables pour établir le montant des ressources auxquelles chaque établissement a droit.

L'allocation du financement sur une base discrétionnaire ou différentielle est rarement efficace ou équitable et tend à être associée à de faibles niveaux de transparence budgétaire. Les établissements ne sont aucunement incités à accroître leur efficacité ou à réduire leurs dépenses. Les deux approches, qui sont souvent combinées, sont principalement utilisées dans des systèmes centralisés. Par contraste, l'utilisation d'un financement préétabli assure un degré élevé de transparence au système d'allocation des fonds. Traditionnellement, une formule de financement est calculée par une formule mathématique qui tient compte de quatre grands groupes de variables : 1) l'effectif d'élèves et les niveaux d'enseignement ; 2) les besoins des établissements ; 3) les programmes de cours ou éducatifs ; et 4) les caractéristiques propres à chaque établissement (OCDE, 2017^[1]).

Graphique C4.3. Répartition des sources initiales du financement public de l'éducation et évolution de la part publique des financements après transferts entre les différents niveaux de l'exécutif (2016)

Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire



Le financement de l'éducation est centralisé dans certains pays, mais est décentralisé dans d'autres pays, avec des transferts de fonds entre les niveaux de l'exécutif. La prise de décisions peut être ralentie si le financement est totalement centralisé. Les décisions prises loin de ceux qu'elles affecteront peuvent également négliger des changements dans les besoins et les pratiques souhaitées à l'échelle locale. Si le financement de l'éducation est totalement décentralisé, des niveaux de l'exécutif peuvent allouer un volume différent de ressources à l'éducation, à cause de différences dans leurs priorités en matière d'éducation ou dans leur capacité de lever des fonds. La variabilité des normes et des ressources d'éducation peut se traduire par une inégalité dans les possibilités d'apprentissage et un manque d'attention aux exigences nationales à long terme.

Ces dernières années, de nombreux établissements d'enseignement sont devenus des organisations plus autonomes et plus décentralisées, plus responsables aussi de leurs résultats à l'égard de leurs élèves/étudiants, des parents et de l'opinion publique. Les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) suggèrent l'existence d'une corrélation entre, d'une part, l'adoption d'une combinaison intelligente d'autonomie et de responsabilisation et, d'autre part, l'amélioration des résultats des élèves (OCDE, 2017^[2]).

Les niveaux de l'exécutif qui financent l'éducation varient entre les niveaux d'enseignement. Le financement public est dans l'ensemble plus centralisé dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement. Les chiffres de 2016 montrent qu'en moyenne, le gouvernement central finance 58 % du budget public de l'enseignement non tertiaire avant transferts à d'autres niveaux de l'exécutif ; à titre de comparaison, il en finance 87 % dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau C4.2).

La répartition des responsabilités concernant le financement public de l'enseignement non tertiaire varie fortement entre les pays (voir le tableau C4.2 et le graphique C4.3) :

- Dans l'ensemble, le gouvernement central et les exécutifs régionaux sont les principales sources initiales et finales des fonds dans l'enseignement non tertiaire. Toutefois, le gouvernement central est la seule source initiale des fonds et le seul acquéreur final des services d'éducation en Nouvelle-Zélande. Dans des pays tels que le Chili, la Colombie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Turquie, le gouvernement central constitue la source de la majorité des fonds initiaux et le principal acquéreur final de biens et services d'éducation.
- En Autriche, en Corée, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, le gouvernement central est la principale source initiale des fonds, mais les exécutifs régionaux et locaux sont les principaux acquéreurs finaux des services d'éducation dans l'enseignement non tertiaire.
- Les exécutifs régionaux financent et dépensent l'essentiel du budget de l'éducation en Allemagne, en Australie, en Belgique, en Espagne et en Suisse. Au Canada et au Japon, les exécutifs régionaux sont les principales sources des fonds initiaux, mais les exécutifs locaux sont les principaux acquéreurs des services d'éducation.
- En Finlande et en Norvège, les exécutifs locaux sont à la fois la principale source initiale des fonds et les principaux acquéreurs finaux des services d'éducation. Aux États-Unis, les exécutifs locaux et régionaux sont tous deux la principale source initiale de fonds, mais les exécutifs locaux sont les principaux acquéreurs finaux des services d'éducation.

Dans les pays de l'OCDE, le montant des transferts du gouvernement central aux exécutifs régionaux et locaux est dans l'ensemble plus élevé dans l'enseignement non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire, signe que la décentralisation est plus importante aux niveaux inférieurs d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part des fonds publics alloués à l'enseignement non tertiaire par le gouvernement central diminue de 58 % à 43 % après transferts aux autres niveaux de l'exécutif, de sorte que la part des fonds des exécutifs locaux augmente et passe de 25 % à 42 %. La source des fonds après transferts du gouvernement central aux exécutifs régionaux et locaux varie fortement entre les pays. La différence représente plus de 50 points de pourcentage après transferts aux exécutifs régionaux et locaux en Corée, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, tandis qu'elle représente entre 25 et 40 points de pourcentage en Australie, en Autriche, au Chili, en Estonie et en Finlande. Au Canada et aux États-Unis, où les exécutifs régionaux sont les principaux responsables des

transferts de fonds aux établissements d'enseignement, la part des dépenses financée par les exécutifs régionaux diminue de 40 points de pourcentage ou plus après transferts aux exécutifs locaux (voir le tableau C4.2 et le graphique C4.3).

Le financement de l'éducation est toutefois bien plus centralisé dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement non tertiaire. En effet, la part des fonds publics qui provient du gouvernement central est relativement élevée dans l'enseignement tertiaire, tant avant qu'après transferts aux exécutifs locaux et régionaux (voir le tableau C4.2). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 87 % des fonds avant transferts sont gérés par le gouvernement central ; ce pourcentage change à peine si les transferts entre niveaux de l'exécutif sont pris en compte. Dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, le gouvernement central finance directement plus de 60 % du budget public de l'enseignement tertiaire ; dans 15 pays, le gouvernement central est la seule source des fonds initiaux et ne transfère rien aux exécutifs régionaux ou locaux. Par contraste, dans des pays tels que l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et la Suisse, les exécutifs régionaux financent plus de 60 % du budget de l'enseignement tertiaire et leurs transferts aux exécutifs locaux sont minimes, voire nuls. Les exécutifs locaux n'interviennent guère dans le financement de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble, sauf aux États-Unis où ils financent et dépensent plus de 10 % du budget.

Définitions

Par **transferts entre niveaux de l'exécutif**, on entend les transferts de fonds au titre de l'éducation entre les différents niveaux de l'exécutif. Il s'agit des transferts nets d'un niveau supérieur à un niveau inférieur de l'exécutif. Le **financement initial** renvoie au budget avant transferts entre les niveaux de l'exécutif, et le **financement final**, au budget après transferts.

Les **dépenses publiques d'éducation** incluent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les aides au titre des frais de subsistance des élèves/étudiants et autres dépenses privées en dehors des établissements d'enseignement, contrairement aux indicateurs C1, C2 et C3 qui portent uniquement sur les dépenses au titre des établissements d'enseignement. Elles incluent aussi les dépenses de toutes les entités publiques, dont celles du ministère de l'Éducation et d'autres ministères, des exécutifs locaux et régionaux et autres instances publiques. Le mode d'affectation du budget public de l'éducation varie selon les pays de l'OCDE. Les ressources publiques peuvent être allouées aux établissements d'enseignement soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des ménages ou au travers de programmes gouvernementaux. Elles peuvent aussi être limitées à l'acquisition de services d'éducation ou être destinées au financement des frais de subsistance des élèves/étudiants.

Les sources publiques de financement de l'éducation, exception faite des sources internationales, se répartissent en trois catégories : 1) le gouvernement central (national) ; 2) les exécutifs régionaux (États, provinces, *Länder*, etc.) ; et 3) les exécutifs locaux (municipalités, districts, communes, etc.). Les adjectifs « régional » et « local » désignent les exécutifs dont les compétences sont limitées à un territoire administratif dans un pays. Ils ne s'appliquent pas à des instances gouvernementales dont les compétences ne sont pas limitées de manière géographique, mais sont définies en termes de services, de fonctions ou de catégories d'élèves/étudiants.

Les **dépenses publiques totales** correspondent à la somme des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement non remboursables dans tous les domaines (y compris l'éducation) de tous les niveaux de l'exécutif (gouvernement central et exécutifs régionaux et locaux) et des producteurs non marchands (c'est-à-dire qui fournissent des biens et services gratuitement, ou à un coût négligeable). Elles n'incluent pas les dépenses de sociétés publiques, telles que les banques, les ports et les aéroports publics. Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement (définies ci-dessus) ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, les bourses, les prêts d'études et les aides au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité des élèves/étudiants) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, les subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Méthodologie

Les chiffres relatifs aux dépenses publiques totales et au PIB proviennent de la Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux (voir l'annexe 2).

Les dépenses publiques d'éducation des pays sont rapportées en pourcentage de leurs dépenses publiques totales. Le concept statistique de budget public total est défini selon la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP). La CFAP et la collecte de données de l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (UOE) sont assez proches, mais certains de leurs concepts statistiques diffèrent à quelques égards (Eurostat (European Commission), 2011^[3]).

Les dépenses au titre du service de la dette (remboursements afférents à la dette publique) sont incluses dans les dépenses publiques totales, mais sont exclues des dépenses publiques d'éducation, car certains pays sont dans l'impossibilité de faire la distinction entre les intérêts dus pour l'éducation et les intérêts dus pour les autres services. Par voie de conséquence, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales peuvent être sous-estimées dans les pays où le service de la dette représente une partie importante des dépenses publiques totales tous services confondus.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2019^[4]) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Source

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2016 (sauf mention contraire) et proviennent de la collecte de données statistiques sur l'éducation de l'UOE réalisée en 2018 par l'OCDE (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, <https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>). Les données de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Inde, de l'Indonésie et de la République populaire de Chine proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- Eurostat (European Commission) (2011), « Manual on sources and methods for the compilation of COFOG Statistics - EU Law and Publications », *Methodologies and Working papers*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, <http://dx.doi.org/10.2785/16355>. [3]
- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018: Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [4]
- OCDE (2017), *Résultats du PISA 2015 (Volume II): Politiques et pratiques pour des établissements performants*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264267558-fr>. [2]
- OCDE (2017), *The Funding of School Education: Connecting Resources and Learning*, OECD Reviews of School Resources, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264276147-en>. [1]

Tableaux de l'indicateur C4

Tableau C4.1	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2016)
Tableau C4.2	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, selon la provenance des financements (2016)
Tableau C4.3	Évolution des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2005, 2010 et 2016)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2019. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

StatLink: <https://doi.org/10.1787/888933981115>

Tableau C4.1. Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2016)
Selon le niveau d'enseignement

OCDE	Pays	Secondaire					Post-secondaire non tertiaire	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire				Du primaire au tertiaire (activités de R-D comprises)			
		Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Ensemble du secondaire			Tertiaire de cycle court	Tertiaire de cycle long	Ensemble du tertiaire	Ensemble du tertiaire (activités de R-D non comprises)	Total	Dont : transferts et paiements publics au secteur privé non éducatif	Du primaire au tertiaire (activités de R-D non comprises)	
			Filière générale	Filière professionnelle	Toutes filières confondues											
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)		
Australie	4.5	2.7	1.2	0.3	1.6	4.2	0.2	8.9	0.7	2.9	3.6	2.1	12.5	2.1	11.0	
Autriche	1.8	2.4	0.7	1.3	1.9	4.3	0.0	6.2	0.6	3.0	3.6	2.7	9.7	0.5	8.8	
Belgique	2.9	1.7	1.3 ^d	2.1 ^d	3.4 ^d	5.1 ^d	x(3, 4, 5, 6)	8.0	0.1	2.7	2.7	2.0	10.8	0.7	10.0	
Canada ¹	4.5 ^d	x(5)	x(5)	x(5)	3.1	3.1	m	7.6 ^d	1.2	2.6	3.8	2.8	11.4 ^d	0.9 ^d	10.4	
Chili ²	5.9	2.2	2.6	1.3	3.9	6.1	a	12.0	0.7	4.7	5.4	5.0	17.4	1.8	17.0	
Colombie ²	3.6	2.8	x(5)	x(5)	1.0 ^d	3.8 ^d	x(5,6)	7.4	x(11)	x(11)	2.3	m	9.8	0.7	m	
République tchèque	1.9	2.1	0.5	1.5	2.0	4.1	0.0	6.0	0.0	1.8	1.8	1.0	7.8	0.2	7.0	
Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Estonie	3.3	1.6	1.0	0.8	1.7	3.3	0.4	6.9	a	3.6	3.6	2.8	10.5	0.5	9.7	
Finlande	2.5	2.0	0.7	1.9 ^d	2.6 ^d	4.6 ^d	x(4, 5, 6)	7.1	a	3.3	3.3	2.3	10.4	0.7	9.3	
France	2.0	2.1	1.3	0.8	2.0	4.2	0.0	6.2	0.5	1.7	2.2	1.5	8.4	0.4	7.7	
Allemagne	1.4	2.6	0.9	0.9	1.9	4.5	0.3	6.3	0.0	2.8	2.8	1.9	9.1	1.0	8.1	
Grèce	2.5	1.4	0.9	0.6	1.5	2.9	0.0	5.4	a	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	1.6	1.7	1.5	0.8	2.3	4.0	0.6	6.3	0.0	1.6	1.6	1.3	7.9	0.3	7.6	
Islande	4.7	2.1	1.5	1.0	2.4	4.6	0.1	9.4	0.1	3.3	3.4	m	12.8	0.9	m	
Irlande	5.0	2.3	x(5)	x(5)	2.5	4.8	0.6	10.4	x(11)	x(11)	2.6	1.9	13.0	1.5	12.2	
Israël	5.9	x(3, 4, 5)	2.9 ^d	1.7 ^d	4.7 ^d	4.7	0.0	10.6	0.5	1.8	2.3	m	12.9	0.4	m	
Italie	1.9	1.3	x(5)	x(5)	2.2 ^d	3.5 ^d	x(5, 6)	5.4	0.0	1.5	1.5	0.9	6.9	0.5	6.3	
Japon	2.8	1.7	x(5)	x(5)	1.7 ^d	3.4 ^d	x(5, 6, 9, 10, 11)	6.2	0.2 ^d	1.4 ^d	1.6 ^d	m	7.8	0.5	m	
Corée	4.5	2.6	x(5)	x(5)	2.9	5.5	a	10.0	0.3	2.6	2.9	2.1	12.9	1.2	12.1	
Lettonie	4.1	1.9	1.4	1.0	2.4	4.3	0.2	8.5	0.4	1.7	2.0	1.6	10.6	0.5	10.1	
Lituanie	2.2	3.2	1.0	0.4	1.3	4.5	0.4	7.1	a	2.4	2.4	1.8	9.5	0.4	8.9	
Luxembourg	2.4	1.8	0.7	1.4	2.1	3.9	0.0	6.3	0.1	1.1	1.1	0.7	7.4	0.2	7.0	
Mexique	6.2	3.3	1.8	1.1	3.0	6.2	a	12.4	x(11)	x(11)	4.0	2.9	16.4	1.1	15.3	
Pays-Bas	2.7	2.7	0.7	1.7	2.4	5.1	0.0	7.8	0.0	4.0	4.0	2.9	11.8	2.0	10.7	
Nouvelle-Zélande	4.1	2.7	2.1	0.8	2.8	5.5	0.3	9.9	0.5	3.2	3.7	3.2	13.6	2.0	13.1	
Norvège	3.6	1.7	1.4	1.4	2.8	4.5	0.1	8.1	0.1	4.1	4.2	3.1	12.3	1.5	11.3	
Pologne	3.6	1.7	0.7	1.2	1.8	3.5	0.0	7.2	0.0	2.6	2.6	2.1	9.7	0.4	9.3	
Portugal	3.1	2.5	x(5)	x(5)	2.2 ^d	4.7 ^d	x(5, 6, 9, 10, 11, 12)	7.8	0.0 ^d	1.8 ^d	1.8 ^d	1.4 ^d	9.6	0.5	9.2	
République slovaque	2.1	2.1	0.6	1.3	1.9	4.0	0.1	6.2	0.0	2.0	2.0	1.5	8.2	0.6	7.6	
Slovénie	3.0	1.6	0.6	1.2	2.0	3.7	a	6.7	0.1	2.0	2.1	1.8	8.8	0.5	8.5	
Espagne	2.7	1.7	1.2	0.8 ^d	2.0 ^d	3.7 ^d	x(4, 5, 6)	6.4	0.4	1.8	2.2	1.5	8.6	0.4	7.9	
Suède	3.7	1.8	1.4	1.0	2.5	4.2	0.1	8.0	0.1	3.6	3.7	2.4	11.7	1.4	10.4	
Suisse	4.3	2.7	1.0 ^d	1.6 ^d	2.6 ^d	5.3 ^d	x(3, 4, 5, 6)	9.6	x(11)	x(11)	3.9	2.2	13.5	0.3	11.9	
Turquie	2.3	2.3	1.1	1.8	2.9	5.3	a	7.6	x(11)	x(11)	4.6	3.8	12.2	1.0	11.4	
Royaume-Uni	4.1	2.0	1.6	1.3	2.9	4.8	a	9.0	0.3	3.0	3.3	2.7	12.2	2.3	11.7	
États-Unis	3.9	2.1	x(5)	x(5)	2.2	4.3	0.0	8.3	x(11)	x(11)	3.1	2.6	11.4	0.9	11.0	
Moyenne OCDE	3.4	2.1	1.2	1.2	2.4	4.4	m	7.9	0.3	2.6	2.9	2.2	10.8	0.9	10.1	
Moyenne UE23	2.8	2.0	1.0	1.1	2.2	4.2	m	7.0	0.2	2.4	2.5	1.8	9.6	0.7	9.0	
Partenaires	Argentine	4.0	3.2	x(5)	a	2.2	5.5	a	9.5	x(11)	x(11)	2.7	m	12.2	0.3	m
	Brésil	4.1	3.5	x(5)	x(5)	3.0 ^d	6.5 ^d	x(5,6)	10.5	x(11)	x(11)	3.5	m	14.0	1.2	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Costa Rica ²	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie ²	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	x(8)	x(8)	x(8)	x(8)	x(8)	x(8)	5.1	0.4	1.8	2.2	2.1	7.3	0.2	7.2	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud ²	m	m	m	m	m	m	0.6	m	m	m	2.5	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent à la fois les transferts/paiements publics au secteur privé non éducatif qui sont affectés aux établissements d'enseignement, et ceux accordés aux ménages au titre de leurs frais de subsistance, qui ne sont donc pas affectés aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres présentés ici (avant transferts) sont plus élevés que ceux relatifs aux dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés dans les indicateurs C1, C2 et C3. Les données sur les dépenses publiques en pourcentage du PIB (soit les colonnes 16 à 19) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>. Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

2. Année de référence : 2017.

Source : OCDE/SU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979101>

Tableau C4.2. Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, selon la provenance des financements (2016)

Avant et après transferts, selon le niveau d'enseignement

OCDE	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire						Du primaire au tertiaire					
	Financement initial (avant transferts entre niveaux de l'exécutif)			Financement final (après transferts entre niveaux de l'exécutif)			Financement initial (avant transferts entre niveaux de l'exécutif)			Financement final (après transferts entre niveaux de l'exécutif)			Financement initial (avant transferts entre niveaux de l'exécutif)			Financement final (après transferts entre niveaux de l'exécutif)		
	Central	Régional	Local	Central	Régional	Local	Central	Régional	Local	Central	Régional	Local	Central	Régional	Local	Central	Régional	Local
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
Pays																		
Australie	35	65 ^d	x(2)	4	96 ^d	x(5)	91	9 ^d	x(8)	88	12 ^d	x(11)	51	49 ^d	x(14)	29	71 ^d	x(17)
Autriche	74	14	11	38	50	12	97	3	0	97	3	0	83	10	7	59	33	8
Belgique	23	74	3	23	74	3	15	84	1	13	85	1	21	77	3	21	77	3
Canada ¹	4 ^d	74 ^d	22 ^d	3 ^d	11 ^d	86 ^d	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili ²	97	a	3	61	a	39	100	a	0	100	a	0	98	a	2	73	a	27
Colombie ²	90	4	6	90	4	6	97	3	0	97	3	0	92	4	4	92	4	4
République tchèque	12	23	65	11	23	65	97	1	3	97	1	3	31	18	51	31	18	51
Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	61	a	39	31	a	69	100	a	0	100	a	0	74	a	26	54	a	46
Finlande	34	a	66	8	a	92	99	a	1	99	a	1	54	a	46	37	a	63
France	73	16	10	73	16	11	85	10	5	85	10	5	76	15	9	76	14	10
Allemagne	7	75	18	6	72	22	28	70	2	20	78	2	13	74	13	10	74	16
Grèce	100	a	0	94	a	6	m	a	m	m	a	m	m	a	m	m	a	m
Hongrie	87	a	13	87	a	13	100	a	0	100	a	0	90	a	10	90	a	10
Islande	28	a	72	27	a	73	100	a	0	100	a	a	47	a	53	46	a	54
Irlande	98	a	2	98	a	2	100	a	0	100	a	0	99	a	1	99	a	1
Israël	89	a	11	70	a	30	98	a	2	97	a	3	90	a	10	75	a	25
Italie	88	6	6	87	5	8	84	16	0	82	18	0	87	8	5	86	8	7
Japon	17	61	21	1	30	70	91 ^d	9 ^d	0 ^d	90 ^d	9 ^d	0 ^d	32	51	17	19	25	55
Corée	74	23	3	1	35	64	96	2	2	96	2	2	79	18	3	22	28	50
Lettonie	66	a	34	25	a	75	100	a	0	100	a	0	72	a	28	39	a	61
Lituanie	73	a	27	24	a	76	99	a	1	99	a	1	79	a	21	43	a	57
Luxembourg	85	a	15	84	a	16	100	a	0	100	a	0	87	a	13	87	a	13
Mexique	79	21	0	28	72	0	81	19	0	79	21	0	79	21	0	40	60	0
Pays-Bas	94	0	6	91	0	9	100	0	a	100	0	a	96	0	4	94	0	6
Nouvelle-Zélande	100	a	a	100	a	a	100	a	a	100	a	a	100	a	a	100	a	a
Norvège	8	a	92	5	a	95	98	a	2	98	a	2	39	a	61	37	a	63
Pologne	64	0	36	4	1	95	100	0	0	100	0	0	73	0	26	29	1	70
Portugal	82	7	11	82	7	11	100 ^d	0 ^d	0 ^d	100 ^d	0 ^d	0 ^d	86	5	9	86	5	9
République slovaque	80	a	20	24	a	76	100	a	0	99	a	1	85	a	15	42	a	58
Slovénie	91	a	9	91	a	9	99	a	1	99	a	1	93	a	7	93	a	7
Espagne	13	81	6	13	81	6	18	81	1	18	81	1	14	81	5	14	81	5
Suède	5	a	95	5	a	95	98	2	0	98	2	0	35	1	65	35	1	65
Suisse	4	61	35	0	61	39	34	66	0	17	83	0	12	63	25	5	67	28
Turquie	99	a	1	99	a	1	100	a	0	100	a	0	99	a	1	99	a	1
Royaume-Uni	58	a	42	58	a	42	100	a	0	100	a	0	69	a	31	69	a	31
États-Unis	9	42	49	1	2	98	46	41	13	46	41	13	19	42	39	13	12	75
Moyenne OCDE	58	17	25	43	16	42	87	12	1	83	16	1	64	17	19	53	16	31
Moyenne UE23	62	14	24	48	15	37	87	13	1	86	13	1	67	14	19	57	15	28
Partonaires																		
Argentine	12	86	2	3	94	2	76	24	0	74	m	m	26	72	2	19	m	m
Brésil	14	44	42	7	44	49	80	19	1	80	m	1	30	38	32	25	38	37
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	4	71	25	4	71	25	80	19	0	80	19	0	27	55	17	27	55	17
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ²	m	m	m	m	94	m	100	0	0	100	0	0	m	m	m	m	78	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau C4.1 Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>. Base de données de Regards sur l'éducation.

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

2. Année de référence : 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979120>

Tableau C4.3. Évolution des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2005, 2010 et 2016)
Sources initiales de financement, selon le niveau d'éducation, par année

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire						Du primaire au tertiaire					
	Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales			Indice de variation entre 2010 et 2016			Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales			Indice de variation entre 2010 et 2016			Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales			Indice de variation entre 2010 et 2016		
	2005	2010	2016	Dépenses publiques d'éducation	Dépenses publiques totales	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales	2005	2010	2016	Dépenses publiques d'éducation	Dépenses publiques totales	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales	2005	2010	2016	Dépenses publiques d'éducation	Dépenses publiques totales	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales
OCDE																		
Pays																		
Australie	9.9	10.4	8.9	100.1	117.2	85.4	2.9	3.1	3.6	137.9	117.2	117.7	12.8	13.5	12.5	108.8	117.2	92.8
Autriche	m	m	6.2	m	102.5	m	m	m	3.6	m	102.5	m	m	m	9.7	m	102.5	m
Belgique	7.7	8.0	8.0	106.9	106.4	100.5	2.5	2.6	2.7	111.5	106.4	104.8	10.2	10.6	10.8	108.0	106.4	101.6
Canada ¹	m	m	7.6	m	106.0	m	m	m	3.8	m	106.0	m	11.4	12.0	11.4	101.0	106.0	95.4
Chili	12.4	11.5	12.1	140.5	133.3	105.4	2.3	4.0	5.4	179.7	133.3	134.8	14.6	15.5	17.5	150.6	133.3	113.0
Colombie	m	m	7.3	m	m	m	m	m	2.4	m	m	m	m	m	9.7	m	m	m
République tchèque	m	m	6.0	m	101.0	m	m	m	1.8	m	101.0	m	8.1	8.0	7.8	98.7	101.0	97.7
Danemark	m	m	m	m	101.5	m	m	m	m	m	101.5	m	14.1	13.1	m	m	101.5	m
Estonie	m	m	6.9	m	120.9	m	m	m	3.6	m	120.9	m	13.1	12.5	10.5	101.3	120.9	83.8
Finlande	7.7	7.4	7.1	100.1	105.2	95.2	3.9	3.8	3.3	90.5	105.2	86.1	11.6	11.3	10.4	96.8	105.2	92.1
France	6.9	6.5	6.2	100.7	106.2	94.8	2.2	2.3	2.2	101.3	106.2	95.4	9.1	8.8	8.4	100.9	106.2	95.0
Allemagne	6.5	6.7	6.3	97.3	103.3	94.1	2.4	2.7	2.8	108.7	103.3	105.2	8.8	9.4	9.1	100.6	103.3	97.3
Grèce	m	m	5.4	m	76.0	m	m	m	m	m	76.0	m	8.7	m	m	m	76.0	m
Hongrie	6.8	5.8	6.3	115.3	106.9	107.8	2.0	1.9	1.6	89.0	106.9	83.2	8.9	7.8	7.9	108.7	106.9	101.7
Islande	m	m	9.4	m	114.1	m	m	m	3.4	m	114.1	m	15.6	12.4	12.8	117.5	114.1	103.0
Irlande	m	m	10.4	m	63.8	m	m	m	2.6	m	63.8	m	13.5	9.1	13.0	90.6	63.8	142.1
Israël	8.1	9.0	10.6	136.7	116.7	117.2	2.2	1.7	2.3	157.3	116.7	134.8	10.2	11.3	12.9	132.9	116.7	113.9
Italie	m	m	5.4	m	96.5	m	m	m	1.5	m	96.5	m	8.1	7.9	6.9	84.8	96.5	87.9
Japon	m	m	6.2	m	104.4	m	m	m	1.6 ⁴	m	104.4	m	8.6	8.4	7.8	96.7	104.4	92.6
Corée	m	m	10.0	m	124.2	m	m	m	2.9	m	124.2	m	m	m	12.9	m	124.2	m
Lettonie	9.8	7.5	8.5	112.1	98.8	113.5	2.4	1.8	2.0	113.8	98.8	115.2	12.3	9.3	10.6	112.5	98.8	113.8
Lituanie	9.6	8.0	7.1	89.0	99.4	89.5	3.0	3.0	2.4	81.2	99.4	81.7	12.6	10.9	9.5	86.9	99.4	87.4
Luxembourg	m	m	6.3	m	111.7	m	m	m	1.1	m	111.7	m	m	m	7.4	m	111.7	m
Mexique	15.9	13.4	12.4	111.8	121.2	92.3	4.0	4.0	4.0	121.5	121.2	100.3	19.9	17.4	16.4	114.0	121.2	94.1
Pays-Bas	8.0	7.5	7.8	100.4	96.6	104.0	3.3	3.2	4.0	120.5	96.6	124.8	11.3	10.7	11.8	106.5	96.6	110.2
Nouvelle-Zélande	m	m	9.9	m	98.9	m	m	m	3.7	m	98.9	m	m	m	13.6	m	98.9	m
Norvège	m	m	8.1	m	124.6	m	m	m	4.2	m	124.6	m	15.0	13.8	12.3	111.8	124.6	89.7
Pologne	8.4	7.4	7.2	103.4	107.4	96.3	2.7	2.5	2.6	109.8	107.4	102.3	11.0	10.0	9.7	105.0	107.4	97.8
Portugal	m	m	7.8	m	84.4	m	m	m	1.8	m	84.4	m	9.7	9.5	9.6	85.4	84.4	101.2
République slovaque	m	m	6.2	m	115.2	m	m	m	2.0	m	115.2	m	8.2	8.5	8.2	110.3	115.2	95.8
Slovénie	8.8	7.4	6.7	87.6	96.7	90.5	2.7	2.7	2.1	74.5	96.7	77.0	11.5	10.1	8.8	84.1	96.7	86.9
Espagne	m	m	6.4	m	94.7	m	m	m	2.2	m	94.7	m	9.4	9.1	8.6	89.5	94.7	94.5
Suède	8.1	7.9	8.0	113.2	111.9	101.2	3.4	3.8	3.7	109.8	111.9	98.1	11.5	11.7	11.7	112.1	111.9	100.2
Suisse	10.4	9.8	9.6	112.1	114.5	97.9	m	m	3.9	m	114.5	m	14.5	14.1	13.5	109.4	114.5	95.5
Turquie	m	m	7.6	m	143.9	m	m	m	4.6	m	143.9	m	m	m	12.2	m	143.9	m
Royaume-Uni	m	m	9.0	m	98.2	m	m	m	3.3	m	98.2	m	m	m	12.2	m	98.2	m
États-Unis	9.1	8.2	8.3	102.0	100.2	101.8	3.5	3.3	3.1	93.6	100.2	93.4	12.6	11.5	11.4	99.6	100.2	99.4
Moyenne OCDE	m	m	7.9	m	106.2	m	m	m	2.9	m	106.2	m	11.6	11.0	10.8	104.5	106.2	99.2
Moyenne UE23	m	m	7.0	m	100.2	m	m	m	2.5	m	100.2	m	10.6	9.9	9.6	99.0	100.2	99.3
Partenaires																		
Argentine	m	m	9.5	m	130.9	m	m	m	2.7	m	130.9	m	m	m	12.2	m	130.9	m
Brsil	8.2	11.1	10.5	99.9	105.1	95.1	2.1	2.4	3.5	153.0	105.1	145.6	10.3	13.5	14.0	109.4	105.1	104.1
Chine	m	m	m	m	201.0	m	m	m	m	m	201.0	m	m	m	m	m	201.0	m
Costa Rica	m	m	14.0	m	107.2	m	m	m	4.9	m	107.2	m	m	m	m	m	107.2	m
Inde	m	m	m	m	144.5	m	m	m	m	m	144.5	m	m	m	m	m	144.5	m
Indonésie	m	m	m	m	136.9	m	m	m	m	m	136.9	m	m	m	m	m	136.9	m
Fédération de Russie	m	m	5.1	m	110.7	m	m	m	2.2	m	110.7	m	m	m	7.3	m	110.7	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	153.1	m	m	m	m	m	153.1	m	m	m	m	m	153.1	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	116.3	m	m	m	m	m	116.3	m	m	m	m	m	116.3	m
Moyenne G20	m	m	m	m	122.1	m	m	m	m	m	122.1	m	m	m	m	m	122.1	m

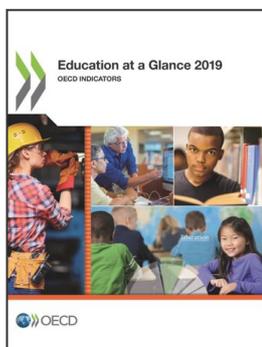
Remarque : Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent à la fois les transferts/paiements publics au secteur privé non éducatif qui sont affectés aux établissements d'enseignement, et ceux accordés aux ménages au titre de leurs frais de subsistance, qui ne sont donc pas affectés aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres présentés ici (avant transferts) sont plus élevés que ceux relatifs aux dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés dans les indicateurs C1, C2 et C3. Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE/SU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979139>



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Quel est le montant total des dépenses publiques d'éducation ? », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/476ebbaa-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.